

Québec, le 26 septembre 2011

APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION

Loi sur la qualité de l'environnement

(L.R.Q., c. Q 2, article 31.54)

Louis Lefebvre Ltée
4500, rue Bernard-Lefebvre
Laval (Québec) H7C 0A5

N/Réf. : 7610-13-01-01596-10
400857664

Objet : Réalisation d'un plan de réhabilitation

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'approbation du plan de réhabilitation datée du 2 septembre 2011, reçue le même jour 2011 et complétée le 15 septembre 2011, j'approuve, conformément à l'article 31.54 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), la réalisation dudit plan, tel que décrit dans les documents intitulés « *Plan de réhabilitation environnementale, propriété située au 565, rue Robert-Élie à Laval (ancien lot 1 404 439 du cadastre du Québec), rapport final, septembre 2011, Réf. : RA11-33-1* » et « *Addenda 1 – Plan de réhabilitation – 565, rue Robert-Élie à Laval (ancien lot 1 404 439)* », les documents qui s'y rapportent et qui en font partie intégrante, le tout résumé ci-dessous :

Réhabilitation par excavation des sols présentant des contaminants en concentration supérieure aux valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*. Les sols excavés contaminés à disposer devront être acheminés dans des lieux autorisés par le Ministère. Les eaux pompées lors des travaux de réhabilitation devront être gérées conformément à la réglementation en vigueur.

Le 26 septembre 2011

Le terrain est désigné au registre foncier par les lots 4 567 665, 4 567 666 (Ptie), 4 567 667 (Ptie), 4 567 668, 4 567 669, 4 567 670 (Ptie) et 4 567 671 (Ptie) du cadastre du Québec, dont l'adresse civique est le 565, rue Robert-Élie, Laval, Québec.

Les documents suivants accompagnent le plan de réhabilitation :

- Caractérisation environnementale (phase II et III), Propriété située au 565, rue Robert-Élie à Laval (ancien lot 1 404 439 du cadastre du Québec), Rapport final, Septembre 2011, N/Réf. : RA11-333-1, signée par madame Josée Villeneuve et monsieur Serge Hébert de Sanexen, attestée par monsieur Bernard Meunier, de Sanexen;
- Courriel ayant pour objet « *Addenda I – Plan de réhabilitation – 565, rue Robert-Élie à Laval (ancien lot 1 404 439)* » daté du 12 septembre 2011, signé par madame Josée Villeneuve de Sanexen.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le plan devra être réalisé conformément à ces documents.

Cette approbation ne dispense pas le titulaire de prendre, le cas échéant, les mesures correctives nécessaires, conformément à toute loi et à tout règlement, pour toute contamination qui serait découverte pendant les travaux de réhabilitation ou subséquemment.

En outre, cette approbation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

Diane Jean

Diane Jean
Sous-ministre